

MINISTÈRE DE L'EAU ET DE  
L'ASSAINISSEMENT

REGION DE L'EST

DIRECTION REGIONALE DE L'EAU ET DE  
L'ASSAINISSEMENT

Fada N'Gourma  
Tel : 24 77 01 72  
[drea.est@eau.gov.bf](mailto:drea.est@eau.gov.bf)



BURKINA FASO

-----  
Unité - Progrès- Justice

# Rapport de la première session du Comité Technique de Suivi du Projet DGIS

Financement : UNICEF



## INTRODUCTION

Pour améliorer le taux d'accès à l'eau potable, relever le défi de la Fin de la Défécation à l'Air Libre (FDAL) dans les écoles, centres de santé et les villages, l'UNICEF accompagne le Gouvernement du Burkina Faso à travers le Plan de coopération 2018-2022 et la mise en œuvre du projet d'appui à l'accélération de l'accès à l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement dans la Région de l'Est. Aussi, conscient que la durabilité des systèmes, des services et des comportements relatifs à l'eau, l'hygiène et l'assainissement (EHA) sont des défis majeurs de développement au Burkina Faso, et qu'elle interpelle tous les acteurs aussi bien du côté du Gouvernement, des partenaires techniques et financiers que des populations. L'UNICEF a obtenu un financement du Gouvernement des Pays-Bas pour la mise en œuvre du projet de l'accélération de l'assainissement, de l'eau potable et de l'hygiène pour tous dans la région de l'Est du Burkina.

Dans le but d'assurer une meilleure coordination entre les acteurs de mise en œuvre du projet, un comité de suivi a été mis en place.

Aussi, dans l'optique de faire le point des acquis engrangés au comité depuis la signature du pacte avec l'UNICEF, d'orienter et formuler des recommandations pour une mise en œuvre efficace et efficiente du projet que s'est tenue la première session du Comité Technique de Suivi du projet de l'accélération de l'accès à l'assainissement, de l'eau et de l'hygiène pour tous dans la région de l'Est.

Le présent rapport fait la synthèse de la session. Il est articulé autour des points suivants :

- I- La cérémonie d'ouverture ;
- II- La présentation et adoption du rapport de mis en œuvre ;
- III- La présentation et adoption du PTBA 2022 ;
- IV- Les principales recommandations

### **I. La cérémonie d'ouverture**

Débuté à 09h15, la cérémonie d'ouverture a été ponctuée par le discours d'ouverture de Monsieur le Secrétaire Général (SG) du Ministère de l'Eau et de l'Assainissement, Alassoun SORI, Président du Comité Technique de Suivi.



Dans son allocution, le SG a souhaité la bienvenue aux participants à la 1ère session du Comité de Suivi. Il a souligné que la problématique de la durabilité des infrastructures d'eau et d'assainissement se pose avec acuité dans notre pays. Pour remédier à cette problématique que le projet de l'accélération de l'assainissement, de l'eau potable et de l'hygiène pour tous dans la région de l'Est a été financé par les Pays Bas avec l'accompagnement de l'UNICEF.

Le projet consiste à assurer l'accès universel à l'eau et à l'assainissement dans la zone d'intervention et maintenir les acquis durant 15 ans (principe de non régression). Le projet va mettre un accent particulier sur la durabilité des investissements en matière d'eau, d'hygiène et d'assainissement dicit le SG. Il est aussi ressorti de son discours qu'un pacte de durabilité des investissements d'ouvrages d'EHA a été signé entre l'UNICEF et le MEA

Aussi, pour accompagner ce projet, un Comité Technique de Suivi est mis en place. Il est un organe d'orientation et de cadrage réunissant principalement les acteurs qui interviennent dans le domaine de l'assainissement, de l'eau et de l'hygiène. D'où la tenue de cette première session.

Au regard de l'innovation du projet, il a invité l'ensemble des participants à des échanges fructueux et constructifs, afin que l'ensemble des documents qui vous sont soumis, soient examinés et que tous les contours tendant à assurer un succès dans la conduite de ce projet soient pris en compte.

Il a réitéré ses remerciements à l'UNICEF pour les actions menées dans notre pays au profit de la population et en particulier les couches vulnérables.

C'est sur ses mots d'encouragements, d'espoir et de remerciements que le SG a déclaré ouverte la première session du Comité Technique de Suivi du projet d'accélération de l'assainissement, de l'eau potable et de l'hygiène pour tous à l'Est.

## **II. La présentation et adoption du rapport de mis en œuvre**

Le rapport de la mise en œuvre du projet a été présenté par **Yempabou OUALI**, Chef de Service des Etudes et Statistiques Sectorielles (SESS) à la DREA de l'Est. Il a focalisé sa présentation sur :

- La présentation du projet ;
- Les activités prévues
- Les acquis engrangés.

Selon le présentateur, la durabilité des systèmes et services d'AEPA constituent un défi majeur pour le Ministère de l'Eau et de l'Assainissement (MEA).

Au regard de cela, l'UNICEF avec l'appui financier des Pays Bas a financé le projet de l'accélération de l'assainissement, de l'eau et de l'hygiène (DGIS) pour tous dans la Région.

C'est un projet qui va contribuer à améliorer durablement le taux d'accès à l'eau et à l'assainissement. Il est attendu de projet :

- 200 000 nouvelles personnes ont accès à l'assainissement, vivent dans des communautés sans défécation en plein air et se lavent les mains au savon ;
- 30 000 nouvelles personnes bénéficient d'une utilisation durable des services d'eau ;
- 90% de tous les points d'eau modernes principalement les PMH fonctionnent après 15 ans d'existence ;
- 75% des communautés maintiennent leur statut FDAL pendant au moins 5 ans ;
- 70% de la population des villages FDAL se lavent les mains pendant les moments critiques ;

- WASH dans les écoles et les approches novatrices sont testées et évaluées et les résultats diffusés ;
- WASH et gestion des menstrues ;
- WASH dans les centres de santé....

D'un coût de près 3,5 milliards de Francs CFA, le projet va s'exécuter dans les provinces du Gourma et de la Komienga. Il a une durée de 4,5 années et a démarré depuis mai 2019.

Les activités prévues sont :

- Faire le suivi de la qualité physico chimique et bactériologique de 100 forages dans les communes de Diabo, Diapangou, Tibga et de Fada N'Gourma ;
- Réaliser 101 forages Institutionnels et communautaires ;
- Réhabiliter 75 forages communautaires et institutionnels ;
- Construire 320 cabines de latrines dans les écoles ;
- Organiser des ateliers régionaux d'information sur le pacte de durabilité et de vulgarisation de la nouvelle stratégie de gestion du service public de l'eau ;
- Adapter et Implémenter le DISE dans la zone du projet (nécessité d'une revue du DISE en prenant en compte les contrôles de durabilité et autres aspects de suivi des interventions UNICEF, urgences, indicateurs désagrégés....) ;
- Organiser des ateliers communaux de vulgarisation et d'information sur la nouvelle stratégie de gestion du service public de l'eau dans la zone du projet ;
- Organiser des rencontres préparatoires avec la DGESS pour implémenter le DISE ;
- Organiser des sessions du Comité de Suivi du DGIS ;
- Organiser des ateliers communaux d'information sur le pacte de durabilité ;
- Organiser un atelier de validation du pacte de durabilité ;
- Elaborer et signer le pacte de durabilité avec les communes ;
- Assurer le suivi post FDAL (développer et mettre en œuvre la stratégie de suivi post FDAL avec les acteurs WASH ;
- Renforcer les capacités des acteurs

Du bilan, il ressort :

### **1. Pilotage et Soutien**

- La signature du Pacte de Durabilité entre le MEA et l'UNICEF ;
- La tenue d'un cadre de concertation avec les acteurs intervenant dans l'assainissement ;

- La tenue d'un atelier régional d'information sur le pacte de durabilité ;
- La tenue d'un atelier communal d'information sur le pacte de durabilité ;
- L'élaboration du projet de pacte de durabilité entre les communes et la DREA
- L'organisation d'une séance de travail avec la DGESS pour l'implémentation du DISE à l'Est ;
- L'organisation de la Journée Mondiale des Toilettes en 2020 et 2021 dans la zone du projet ;
- La formation des membres du cluster WASH sur la GHM en situation d'urgence ;
- La formation de 50 personnes sur l'ATPE ;
- Etc...

## **2. Eau et Assainissement**

N°	Activités	2019	2020	2021	Urgences 21	Total
1	Forages neufs	272	304	40	37	653
2	Forages réhabilités	22	52	6	21	101
3	AEPS/PEA	16	28	2	9	55
4	Réhabilitation AEPS/PEA	1	1	2	0	4
5	Latrines familiales	1319	1441	1061	831	4652
6	Latrines institutionnelles			19	55	74
7	Latrines auto-construites	6305	10020	2470	85	18880
8	Villages déclenchés	148	55	36	0	239
9	Villages FDAL		54	50	0	104
10	Villages certifiés		15	11	0	26

A l'issue de la présentation des échanges ont eu lieu et ont concerné les points suivants :

Questions/préoccupations	Réponses/commentaires
Le bilan présenté concerne l'ensemble des réalisations depuis le démarrage du projet, c'est-à dire 2019-2021 ?	Non, le bilan présenté est l'ensemble des efforts conjugués par les partenaires dans la zone du projet.

<p>Comment expliquez-vous qu'il ait plus de villages FDAL et peu de villages certifiés ?</p> <p>Quelle stratégie mise en place pour avoir des ouvrages durables ?</p>	<p>Il y a plus de villages FDAL et peu de certifiés pour la simple raison que le village avant d'être certifié doit être FDAL. Ce statut sera maintenu durant six mois avant d'être ré-évalué pour la certification.</p> <p>La stratégie qui est développée la durabilité des ouvrages, pour le moment c'est la sanmarket mise en œuvre par GRET et SNV. Aussi, l'approche des groupes d'épargne ou approche VSL, conçue comme un outil pour permettre aux femmes d'avoir des latrines durables.</p>
	<p>Faire ressortir la contribution de l'Etat sur la durée du projet.</p> <p>Accélérer la mise en œuvre du DISE. Cela permettra un suivi efficace et la prise en compte de la durabilité.</p> <p>En ce qui concerne le pacte de durabilité, accélérer la signature avec les communes</p>
<p>Pourquoi le bilan ne fait pas ressortir les prévisions, les réalisations et les taux d'exécutions physique et financière.</p>	<p>Le bilan ne fait pas ressortir les prévisions, les taux d'exécution physique ni financière, car ils ne sont pas connus à l'avance. Ils sont gérés au niveau du partenaire (UNICEF). Aussi, les réalisations prévues dans le cadre de ce projet ne sont pas connues de la DREA.</p>
<p>Quelles ont été les actions phares faites au niveau des écoles et les centres de santé ?</p>	<p>Les actions phares sont :</p> <p><b>Ecole</b> : Formation de quelques enseignants sur les bonnes pratiques en matière d'HA. Cela a amené les écoles à instaurer le nettoyage périodique des latrines et la cours de l'école ; le lavage des mains au moment critique par les</p>

	<p>élèves et le corps enseignant ; l'équipement des écoles en ouvrage d'eau (PMH ; aquasolare) ;</p> <p>Centre de santé : Formation de quelques agents de santé sur la gestion et l'utilisation des ouvrages. Recouvrement d'une taxe eau instaurée dans certains CSPS sur les hospitalisations.</p>
<p>Pourquoi aucune action n'a été faite à l'endroit des AUE ? Si les actions ne sont pas prévues, il faut y songer car dans le pacte, l'engagement sera pris au niveau communal</p>	<p>Des actions sont faites à l'endroit des AUE lors de la réalisation des ouvrages. Effectivement, l'on peut y élargir aux autres AUE. Il est prévu une dynamisation des AUE en 2022 conformément au nouveau document cadre de gestion des infrastructures d'AEP</p>
<p>Quel a été le feedback des communes sur leur engagement vis-à-vis du pacte de durabilité ?</p>	<p>Pour le moment, aucun feedback des communes n'est enregistré. Le pacte vient d'être validé en atelier le 25 novembre. Malheureusement, 60% des communes n'était pas présentes pour cause de session budgétaire. Des ateliers communaux seront organisés en 2022.</p>
<p>Pourquoi les actions d'IEC ne sont pas apparues dans le bilan ? Est-ce à dire qu'aucune action n'a été menée ? Qu'en est-il des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du DGIS ?</p>	<p>Les actions d'IEC ne sont pas apparues dans le bilan, mais elles ont été menées. En termes de difficultés, il y a la dégradation prononcée du contexte sécuritaire. Il faut souligner la faible concertation des acteurs (UNICEF et DREA) dans la mise en œuvre des activités</p>

<p>Quelle disposition faut-il prendre pour la gestion des boues de vidanges au niveau des villages FDAL et certifiés ? Quelles sont actions les collectivités doivent mener ?</p>	<p>Pour le moment, aucune disposition n'est prise au niveau de l'Est. Des conseils sont seulement prodigués aux populations de construire une nouvelle latrine dès qu'elles s'aperçoivent que l'autre est pleine</p>
	<p>Félicitations pour l'initiative et encouragement à la DREA pour une meilleure mise en œuvre du projet par le Secrétaire Général. Résumer les difficultés qui impactent la mise du projet</p>
	<p>Le Rapport doit -être amélioré. Absence de bilan financier. Plusieurs abréviations figurent. Les actions à mener pour atteindre la durabilité des infrastructures. Décliner les réalisations par partenaires.</p>
	<p>La DRACPA à son tour a donné des précisions sur la problématique de la gestion des boues de vidanges. Elle a souligné qu'un décret est en cours de signature. C'est un document structuré qui traite sur la filière de l'assainissement. Elle notifié qu'il est important de travailler sur l'ensemble de la filière et non pas uniquement sur un seul maillon.</p> <p>Aussi, elle a invité la DREA a travailler à certifier rapidement les villages FDAL et aussi à envoyer la note de la stratégie développée pour prendre en compte les localités inaccessibles.</p>

Après ces échanges, le document a été adopté sous la prise en compte des observations.

### **III. La présentation et adoption du PTBA 2022**

Cette présentation a été faite par Bakary Guy BANAOU, chef de Service Approvisionnement en Eau Potable à la DREA de l'Est.

Il ressort de la présentation, que la mise en œuvre du DGIS au cours de l'année 2022 va se focaliser sur les points suivants :

- La gouvernance et la redevabilité ;
- Renforcement des capacités ;
- Implémentation du DISE ;
- Dynamiser et mettre en place des AUE dans la commune de Tibga ;
- Contrôle de la qualité de l'eau ;
- Elaborer et mise en œuvre du PIC ;
- La mise en œuvre de WASH in school ;
- La poursuite de la mise en œuvre de l'ATPC ;
- La poursuite de la réalisation d'ouvrages communautaires, institutionnels et d'urgence.

Le coût global de la mise en œuvre des activités est estimé à 195,25 millions de F CFA.

Il s'en est suivi des échanges après la présentation. Les échanges se présentent comme suit :

<b>Questions/préoccupations</b>	<b>Réponses/commentaires</b>
Le financement est-il acquis pour la mise en œuvre des activités au titre de l'année 2022 ?	Non. Il n'est pas acquis car un plan d'actions doit être rédigé et soumis à l'UNICEF à cet effet
Pourquoi les perspectives ne font pas ressortir la signature du pacte de durabilité avec les communes ?	C'est une omission. Il est envisagé au cours de l'année de tenir des ateliers d'information auprès des communes sur le pacte. Ou à défaut demander des plages horaires lors des sessions des conseils municipaux.
La planification prend -elle compte des acteurs ? si oui, il faut prioriser les villages FDAL	Oui. La planification prend en compte celle des autres pour qui est du soft seulement. La priorité est donnée aux villages FDAL depuis belle lurette par la DREA et l'UNICEF.
Qu'est -ce que le PGSSE et quel est son contenu ?	Le PGSSE est le Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire de l'Eau. Il a été

	implémenté au Burkina dans la province de la Tapoa par Plan Burkina. Il faut signaler que la tutelle de cette approche relève de la DGEP. Elle avait organisé un atelier national et une formation des acteurs à cet effet en 2021.
	Intégrer le protocole AMOC dans le déroulement de la série d'ateliers. Pour l'élaboration du plan d'investissement d'AEPA à l'horizon 2030, il faut d'abord engager le processus avant de définir une feuille de route ; Revoir l'intitulé du 1.16
Pourquoi n'y a-t-il pas d'actions au profit des PDI ?	Des actions sont prévues au profit des PDI mais non mentionnées dans ce PTBA.
Le Plan Intégré de Communication n'apparaît pas dans le PTBA, pourquoi ?	Il apparaît bien dans le PTBA sous forme d'actions telles que les sensibilisations, les émissions radiophoniques etc...
Est-il possible de prendre la formation des membres du Comité Provincial d'évaluation dans le PTBA ?	Cette formation est prise en compte par le partenaire de mise en œuvre.
Quelle est la répartition géographique des investissements ?	Les investissements sont planifiés au préalable par l'UNICEF. Nous sommes à l'attente de leur planification de 2022.
	Il est nécessaire de prévoir un système de suivi-évaluation dans le processus et le définir clairement.
	Cibles projetées dans le cadre du WASH in school (25 écoles et 1000 élèves) semblent faibles.
	Le Budget détaillé n'est pas seulement de la composante du DGIS.

	<p>L'AFD est positionnée pour la formation et la dynamisation des AUE, il faudrait supprimer cette action de le PTBA.</p> <p>L'ONG SNV prévoit mettre en œuvre le PGSSE dans 20 villages de sa zone d'intervention.</p>
	<p>Le voyage d'échange n'est pas pertinent car les pays en question ne sont pas mieux avancés que nous sur les questions de l'eau et de l'assainissement ;</p> <p>Oui pour ce qui est du PR AEP et l'assainissement n'a pas encore formulé le sien ;</p> <p>Pour l'implémentation du DISE, il faudra en discuter avec la DGESS car une action d'ensemble est en train de se ficeler pour prendre en compte toutes les régions.</p> <p>Insérer les indicateurs clairs ;</p> <p>S'inspirer du SSE du PAEP ; détailler clairement les objectifs en ce qui concerne la qualité de l'eau ; élaborer un bon canevas de rapport bilan ; comprendre davantage le document du projet.</p>

A l'issue des échanges les documents ont été adoptés par acclamation sous réserve de la prise en compte des observations.

#### **IV. Les principales recommandations**

Au chapitre des recommandations, il faut noter les points suivants :

- Relire la note de service qui met en place le Comité technique de Service du projet DGIS ;
- Elaborer un canevas bilan des activités du projet ;

- Elaborer un canevas de suivi évaluation du projet ;
- Détailler les activités qui concourent au contrôle de la qualité de l'eau.

Des points de divers ont également été évoqués. Il s'agit :

- La revue WASH UNICEF au niveau régional les 06 et 07 décembre 2021
- La revue nationale les 09 et 10 décembre 2021.

## **CONCLUSION**

La durabilité des systèmes, des services et le changement de comportements relatifs à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène constitue un des défis majeurs de développement pour le MEA et que la question de durabilité interpelle tous les acteurs, notamment la DREA-Est, les Partenaires Techniques et Financiers, la commune et les populations. C'est en cela qu'il faut accompagner vivement la mise en œuvre du projet de l'accélération de l'accès à l'assainissement, à l'eau potable et à l'hygiène pour tous dans la région de l'Est.

Pour la réussite de cet engagement du MEA vis-à-vis de ses partenaires, tous les acteurs doivent conjuguer leurs efforts pour accompagner la DREA dans la mise en œuvre du projet.

Le rapporteur de la session

Le Président de la session

**Idrissa BAMOGO**  
Ingénieur du Génie Rural

**Alassoun SORI**  
Ingénieur du Génie Rural

## Liste de présence

MINISTRE DE L'EAU ET DE  
L'ASSAINISSEMENT

BURKINA FASO  
Unité - Progrès - Justice

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION REGIONALE DE L'EST  
FADA N'GOURMA  
Tél: 24 77 01 72

Fada, le 03 Décembre 2021

### LISTE DE PRESENCE A LA PREMIERE SESSION DU COMITE TECHNIQUE DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET ASWA II

N°	Noms & prénoms	Structure	Fonction	Contacts	E-mail	Signatures
1	Ouedraogo Alaye	DREA PCL	Agent	70085708	alaye.oued@gmail.com	
2	KOAMA Fidèle	DGEP	Directeur	71 293560	koamasondie@yahoo.fr	
3	Milbando Marcelin	UNICEF	PO WASH	76646838	milbando@unicef.org	
4	Yoni Lamoudi	AMBF/ EST MARIÉ	President	70191555	caladirotaga@gmail.com	
5	KABORET/KOTI Aline	DREA PCL	DR	71120138	katoussian@yahoo.fr	
6	SORI Allassoun	SG/TEA	SG	70247024	alassori@yahoo.fr	

7	BAMOGO Idrissa	DREA EST	DR	70695728	idrissa.bamogo@gmail.com	
8	TIENDREBÉDGO Julienne	DGA	DRACPA	71303650	tiendrebédgo@gmail.com	
9	COMPAORE Arsène	DREA- EST	chef de service Assainissement	70027035	compaore.arsene@yahoo.fr	
10	BANAO Bakary Guy B.	DREA EST	chef de service AEP	70945203	banao.guybakary@yahoo.fr	
11	OUATTARA Bakary	DREA-EST	chef SAF	70070131	bakaraysobort@yahoo.fr	
12	SOUMÈRE François	DREA-EST	chef SAF	60044957	sohu83@gmail.com	
13	OUALI Yempaban	DREA-EST	chef S&S	70290864	yualiy@yahoo.fr	
14						